

## CONDITIONS D'OCTROI DES LICENCES SPORT ET ASSURANCES

Championnats Epreuves Annuelle Ponctuelle	Type de licence	Conditions sportives à remplir <sup>1</sup>	Examen médical obligatoire*	Assurance incluse Montant CHF <sup>2</sup>		Assurance privée obligatoire CHF		Licence FMS	Autorisation FMS	Licence FIM EU	Licence FIM
				Incapacité 100%	Décès	Traitement médical selon assurance obligatoire des soins	Frais de rapatriement				
FIM	A	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	200'000	50'000	selon la Loi	6'500	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	N	<input type="radio"/>
FIM Wild Card		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	200'000	50'000	selon la Loi	6'500	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	N	<input type="radio"/>
<i>FIM 1 manif.</i>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	200'000	50'000	selon la Loi	6'500	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	N	<input type="radio"/>
FIM EU		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	200'000	50'000	selon la Loi	6'500	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	N
<i>FIM EU 1 manif.</i>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	200'000	50'000	selon la Loi	6'500	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	N
INTER FIM		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	200'000	50'000	selon la Loi	6'500	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	N	<input type="radio"/>
INTER VINTAGE		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	200'000	50'000	selon la Loi	6'500	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	N	<input type="radio"/>
INTER POCKET		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	200'000	50'000	selon la Loi	6'500	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	N	<input type="radio"/>
<i>INTER 1 manif.</i>		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	200'000	50'000	selon la Loi	6'500	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	N	<input type="radio"/>
FIM EU Open Events		B	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	50'000	25'000	selon la Loi	5'000	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	N
NAT ELITE	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	50'000	25'000	selon la Loi	5'000	<input type="radio"/>	N	N	N
NAT VINTAGE	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	50'000	25'000	selon la Loi	5'000	<input type="radio"/>	N	N	N
NAT JUNIOR	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>	50'000	25'000	selon la Loi	5'000	<input type="radio"/>	N	N	N
NAT KIDS	C	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	25'000	5'000	selon la Loi	5'000	<input type="radio"/>	N	N	N
<i>FUN SPORT<sup>3</sup></i> <i>1 manif.</i>	D	N	N	80'000	20'000	selon la Loi	5'000	<input type="radio"/>	N	N	N

\* Trial national NON

\* Vintage national NON; les candidats de plus de 50ans OUI (Code Sportif 60.4. et Code Médical 09.2.1 de la FIM)

### Conditions sportives à remplir <sup>1</sup>

Les conditions à remplir pour l'obtention des diverses catégories de licences sportives sont clairement décrites dans les présentes conditions d'octroi.

### Assurances Montant CHF <sup>2</sup>

Pour toutes les manifestations INTER possédants un N° IMN qui sont mentionnées dans le calendrier/annuaire FIM, vous devez, afin de pouvoir prendre le départ, être en possession d'une licence FIM. Pour toutes les manifestations ouvertes répertoriées dans le calendrier/annuaire FIM EU et complétées par un N° EMN, la participation à de telles manifestations est possible avec une licence « International » + une autorisation de départ. Pour un championnat d'Europe ou/et une coupe FIM EU il est indispensable de posséder une licence FIM EU.

Pour participer à des manifestations FIM INTER inscrites dans le calendrier/annuaire FIM et possédants un N° IMN, les licenciés des catégories B+C doivent adapter leur couverture d'assurance invalidité/décès, qui ressortent du tableau ci-dessus, par le retrait d'une licence une manifestation FIM. L'autorisation de départ y relative sera émise par la FMS conjointement avec la licence une manifestation.

Pour l'assurance privée obligatoire de frais de traitement médical et rapatriement, le pilote devra mettre à niveau ses couvertures et présenter une attestation de son assureur et le **Form. E 121**.

### FUN SPORT <sup>3</sup>

Ce type de licence comprend des couvertures d'assurances invalidité - décès uniquement pour des manifestations homologuées FMS ou reconnues par la FMS, mais ne comptant pour aucune Coupe ni Championnat FMS.

**Conditions:** Membre FMS, carte d'identité, attestation d'assurance accident non-professionnel.

### FIM Wild Card

Lorsqu'un pilote détenteur d'une licence FMS adéquate obtient une wild card FIM, la FMS prend en charge le coût de cette licence FIM wild card pour autant que le pilote aie respecté les conditions d'octroi.

### Assurance facultative pour perte de salaire (APG)

L'assurance-accident d'indemnités journalières de Zurich offre des prestations en cas de pertes de gain dues à une incapacité de travail à partir du 31ème jour. L'assurance peut être conclue au plus tôt dès le 1.1. et l'âge de 15 ans révolus. Néanmoins veuillez observer que l'indemnité journalière respective ne sera versée que si une perte de gain est réelle (remarque adressée entre autre aux personnes en âge de retraite) et en considérant des prestations éventuelles versées par un tiers. Zurich calcule par exemple les prestations de l'assureur LAA et les complète jusqu'à concurrence du montant effectif de perte de gain (néanmoins au maximum l'indemnité journalière conclue).

Zurich fournit également des prestations si l'assureur LAA réduit ses prestations étant donné que l'accident est dû à un risque.

## CONDITIONS D'OCTROI DES LICENCES SPORT ET ASSURANCES

<b>FIM</b>	<p>Sur base contractuelle avec le promoteur FIM et la FIM</p> <p><b>FIM CM ►</b> Avoir été classé dans les <b>10 premiers</b> de la catégorie supérieure du classement final de la même discipline en Championnat Suisse de l'année précédente, et selon critères du règlement de la discipline.</p> <p>Les Commissions Sportives peuvent accorder des dérogations en accord avec le Chef Sport FMS.</p> <p>Respecter l'âge selon le Code Sportif Art. 60.4 et Code Médical Art. 09.2 de la FIM.</p> <p>S'inscrire via le secrétariat général FMS dans les délais, <u>35 jours avant la manifestation</u>, au moyen des documents exigés tels que décrits dans les conditions de base.</p>
<b>FIM Wild Card</b>	<p>Première condition: être classé dans un CE de la discipline et obtenir l'autorisation de la FMS - puis soit de la FIM soit du promoteur FIM; <u>délivrance effective pas garantie</u></p>
<b>FIM 1 manif</b>	<p>Les mêmes critères que la licence FIM CM.</p> <p>Obtenir l'aval écrit du président de la discipline concernée.</p> <p>Contacteur le secrétariat FMS, seulement en supplément de la licence Inter.</p>
<b>FIM EU</b>	<p><b>FIM EU CE ►</b> Avoir été classé dans les <b>10 premiers</b> de la catégorie supérieure du classement final de la même discipline en Championnat Suisse de l'année précédente et selon critères du règlement de la discipline.</p> <p>Les Commissions Sportives peuvent accorder des dérogations en accord avec le Chef Sport FMS.</p> <p>Autres possibilités: avoir été classé dans les trois premiers de la catégorie supérieure du classement final d'une autre discipline du Championnat Suisse de l'année précédente.</p> <p>Avoir disputé un championnat ou coupe dans un autre pays (FR - IT - ES - DE) et l'avoir terminé dans les <b>10 premiers</b>.</p> <p>Respecter l'âge selon le Code Sportif Art. 60.5. FIM EU.</p> <p>S'inscrire via le secrétariat général FMS dans les délais, <u>35 jours avant la manifestation</u>, au moyen des documents exigés tels que décrits dans les conditions de base.</p>
<b>FIM EU 1 manif</b>	<p>Être classé dans les <b>10 premiers</b> du Championnat/Coupe FMS de la discipline en cours.</p> <p>Obtenir l'aval écrit du président de la discipline concernée.</p> <p>Respecter l'âge selon le Code Sportif Art. 60.5. FIM EU.</p> <p>S'inscrire via le secrétariat général FMS dans les délais, <u>35 jours avant la manifestation</u>, au moyen des documents exigés tels que décrits dans les conditions de base, et selon critères du règlement de la discipline.</p> <p>Seulement en supplément de la licence Inter.</p>
<b>FIM EU</b>	<p>Avoir été classé dans la <b>première moitié</b> du classement final de la même discipline en Championnat Suisse, soit l'année précédente - au maximum deux ans avant la saison prévue.</p> <p>Les Commissions Sportives peuvent accorder des dérogations en accord avec le Chef Sport FMS.</p> <p>Respecter l'âge selon le Code Sportif Art. 60.4 et Code Médical Art. 09.2 de la FIM.</p> <p>Autre possibilité; avoir été classé dans les trois premiers du classement final d'une autre discipline du Championnat Suisse et selon critères du règlement de la discipline.</p>
<b>FIM EU 1 manif.</b>	<p>Avoir été en possession d'une licence officielle et avoir participé à des épreuves sportives motocyclistes, moyennant copies de classements ou toutes autres preuves.</p> <p>Respecter l'âge selon le Code Sportif Art. 60.4 et Code Médical Art. 09.2 de la FIM.</p> <p>Selon critères du règlement de la discipline.</p>
<b>INTER 1 manif</b>	<p>Être classé dans la <b>première moitié</b> du Championnat/Coupe FMS de la discipline en cours.</p> <p>Obtenir l'aval écrit du président de la discipline concernée.</p> <p>Respecter l'âge selon le Code Sportif Art. 60.4 et Code Médical Art. 09.2 de la FIM.</p> <p>Selon critères du règlement de la discipline.</p>